

Dutch disease et désindustrialisation en Algérie, une approche critique.

BELLAL Samir *,
Université de Guelma,

Résumé : Dans cet article, on se propose de traiter de l'opportunité de recourir à la théorie du « syndrome hollandais » pour analyser le phénomène de la désindustrialisation qui caractérise la trajectoire économique de l'Algérie durant ces dernières années. Après un exposé succinct sur le contenu et le statut théorique des modèles du dutch disease, nous procéderons, sur la base d'une vérification empirique, à une analyse critique de la théorie, ce qui nous amènera à nous interroger sur les facteurs à même d'expliquer les blocages auxquels l'industrialisation est confrontée.

Mots clés : dutch disease, industrialisation, régime rentier, taux de change.

Jel Classification Codes: B52, L5, O43, Q33.

Introduction.

Lorsque l'on évoque la situation économique qui prévaut dans les pays exportateurs de pétrole, le constat est presque partout le même : en dépit des énormes capacités d'importer dont ils disposent, on observe une régression absolue de l'activité dans le secteur non pétrolier de l'économie, notamment dans l'agriculture, une faible productivité de la production industrielle, une polarisation croissante des ventes à l'extérieur sur le pétrole, une tendance à la « pétrolarisation » du budget de l'Etat, ... bref, on assiste, dans ces pays, à une *véritable intoxication pétrolière*¹, source d'innombrables effets pervers sur la dynamique interne des processus d'accumulation. Pourquoi les pays pétroliers s'appauvrissent-ils donc à la source même de leur richesse ? L'interprétation dominante du phénomène se ramène, pour l'essentiel, au modèle du Dutch Disease².

Dans les analyses consacrées aux expériences de développement à partir de l'exportation d'une ressource minière, il est souvent fait référence à la théorie du dutch disease. De par son statut dans le débat théorique, cette théorie est aux économies rentières ce que la théorie de l'équilibre général est aux économies de marché constituées : elle constitue la référence théorique dominante. Mais, à l'instar de la théorie néo-classique de l'équilibre général, sa fragile contexture ne doit sa survie qu'à la rareté de ses applications pratiques.

En effet, confrontée à « l'impureté » des situations concrètes, cette théorie s'avère d'un secours limité. C'est ce que nous nous proposons, dans ce papier, de montrer en étudiant le cas de l'économie algérienne.

1. De la théorie du Dutch Disease comme instrument d'analyse.

Après une présentation préliminaire de la notion de « Dutch Disease », nous évoquerons le statut théorique des analyses en termes de Dutch Disease par rapport à la problématique générale du blocage de l'accumulation par l'échange international. Nous terminerons par l'exposé de la version classique du modèle.

* samirbellal@yahoo.fr

1.1. La notion de Dutch Disease.

L'expression « Dutch disease » ou « syndrome hollandais » est apparue au cours des années 70 et fait référence aux difficultés rencontrées par l'économie hollandaise suite à la mise en exploitation, dans les années 60, de nouvelles réserves de gaz naturel.

Après la hausse des prix du pétrole du début des années 70, l'économie hollandaise s'est en effet trouvée confrontée à un phénomène étrange : une baisse du niveau d'activité du secteur manufacturier et une chute de l'investissement privé, conséquemment à la baisse des profits. Cependant, sur le plan extérieur, le pays enregistre de bonnes performances. Ce contraste entre, d'une part, une conjoncture économique interne plutôt récessionniste et, d'autre part, des comptes extérieurs excédentaires, est révélateur des symptômes de ce que la revue anglaise « The economist » appela « Dutch Disease ».

Les nouvelles hausses des prix du pétrole survenues en 1979-1980 allaient permettre un nouveau regain d'intérêt pour le phénomène du syndrome hollandais. Plusieurs modèles ont été élaborés à partir des années 80. Ils ont pour but d'expliquer les effets pervers survenus dans l'économie de certains pays en développement ayant bénéficié de la hausse des prix du pétrole.

La multiplication des travaux relatifs à l'analyse de l'impact des « chocs exogènes positifs »³ sur les pays en voie de développement a amené une généralisation du concept de Dutch disease. Désormais, celui-ci ne résulte plus seulement de l'exportation du pétrole, mais peut également résulter de l'exportation d'autres produits de base : cuivre, cacao, café, ... etc. ou d'importants flux de capitaux. Dans le cas particulier des produits de base, le mal peut survenir en raison d'un accroissement majeur des prix, d'un progrès technique qui réduit considérablement le coût de production d'un produit d'exportation donné ou d'une découverte de ressources importantes. Dans ce cas, le phénomène du Dutch disease devient plus général et plus complexe. Il désigne alors l'ensemble des effets néfastes créés dans une économie par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle exportée. Il se traduit par de brusques modifications dans l'attribution des ressources, avec une contraction des secteurs produisant des biens échangeables et une expansion des secteurs produisant des biens non échangeables. Les mouvements des prix relatifs seraient au centre de ces distorsions sectorielles.

1.2. Statut théorique des modèles du Dutch Disease (MDD)⁴.

Les MDD présentent des divergences essentielles par rapport à la théorie de la dépendance et de la domination. Bien qu'ayant de forts liens de parenté avec les analyses néo-classiques, ces modèles n'en sont pas moins liés par de grandes convergences avec les modes d'appréhension du blocage de l'accumulation par l'échange international.

Par rapport à la théorie de la dépendance et de la domination⁵, les MDD présentent deux divergences principales. La première, d'ordre méthodologique, porte sur le fait qu'ils sont des instruments d'analyse néo-classique. Ils ne se situent pas véritablement dans une problématique de développement, c'est-à-dire dans la moyenne ou longue période. Ces modèles s'inscrivent dans une perspective « d'ajustement » dont l'horizon temporel est le court ou moyen terme. Ils ne se situent pas de manière explicite dans le cadre d'un projet ou d'une définition du développement. La seconde divergence renvoie à l'idée essentielle, mise en évidence dans le cadre de leurs hypothèses, que l'amélioration des termes de l'échange a un effet négatif sur la croissance économique, soit le contraire de ce que soutient la théorie de la dépendance.

La filiation des MDD avec les analyses néo-classiques est incontestable. En effet, les théories néo-classiques ont cherché à expliquer les facteurs qui déterminent la configuration des échanges internationaux. La composition du commerce international y est expliquée à partir du concept « d'abondance relative d'un facteur de production » qui est à l'origine de l'avantage comparatif. Dans la lignée de ces théories, nous pouvons citer le théorème de Rybcynski, qui correspond à la dynamisation du modèle de Hecksher-Ohlin⁶. La conclusion principale de ce dernier est que le

développement d'une ressource naturelle, comme le pétrole, dans un pays, est susceptible de retarder le développement d'autres produits, comme les produits manufacturés. La désindustrialisation se produit car le nouveau secteur (le secteur pétrolier) attire les ressources qui sont soustraites du secteur manufacturier. C'est donc à un phénomène de « réallocation des ressources » que la désindustrialisation est due. De ce point de vue, le théorème de Rybscynski est compatible avec les arguments développés par les MDD. La différence, car différence il y a, est que dans ces derniers, la baisse de la production du secteur manufacturier pourrait s'expliquer aussi bien par l'effet « réallocation des ressources » que par « l'effet dépense » qui induit une appréciation de taux de change réel, ou encore par la combinaison des deux effets.

Autre théorie se situant dans la problématique du blocage de la croissance par l'échange international : la théorie de la croissance appauvrissante de Bhagwati. Celle-ci avance l'idée simple selon laquelle une amélioration de la capacité d'offre de certains produits existants, déjà exportés, tend à faire baisser leur prix sur les marchés mondiaux à un point tel que la croissance devient paradoxalement appauvrissante. Avec la théorie du Dutch Disease, l'analyse de Bhagwati présente des points communs. Ces derniers se situent surtout au niveau des prémisses : le fait de développer une nouvelle ressource peut paradoxalement appauvrir l'économie. Cependant, il y a lieu de noter que si dans la théorie de Bhagwati cet « appauvrissement » se traduit par une baisse du revenu réel, dans les MDD, il se traduit par une régression de la production des biens commercialisés autres que ceux provenant du secteur en boom, de sorte que le pays devient quasiment dépendant de sa seule ressource naturelle. Au niveau des hypothèses, contrairement à la théorie de Bhagwati, les MDD sont fondés sur l'hypothèse de petit pays. Autrement dit, nous sommes en présence d'une économie où les producteurs sont « price takers » sur le marché international. Enfin, sur le plan doctrinal, les points de divergence entre les deux approches sont manifestes. En effet, l'argument de la croissance appauvrissante est avancé pour justifier la nécessité, pour les pays en voie de développement (PVD), de limiter les exportations de matières premières et de développer en priorité la production des biens se substituant aux importations. C'est la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations. A l'inverse, dans les MDD, ce qui pose problème, ce n'est pas le mode d'insertion des PVD dans le marché mondial, mais l'utilisation des revenus extérieurs suite au boom dans un secteur d'exportation. Ceci explique pourquoi les MDD recommandent, entre autres, une stérilisation volontaire des revenus extérieurs par placement à l'étranger.

La théorie du DD présente par ailleurs un certain nombre de convergences avec les analyses du blocage de l'accumulation par l'échange international. Trois notions constituent, dans cet ordre d'idées, des lieux de convergence pour les analyses qui traitent du blocage de l'accumulation par l'échange international. Il s'agit des notions d'enclave, de comportements rentiers et de capacité d'absorption de capital. Ces notions, forgées pour rendre compte des blocages de la croissance dans les pays exportateurs de ressources naturelles, ne sont cependant pas spécifiques à un courant de pensée déterminé, et se retrouvent par conséquent mobilisées, de façon plus ou moins explicite, dans les MDD.

Ainsi, la notion d'enclave⁷ se retrouve aussi bien chez les théoriciens de la dépendance et de la domination que chez les keynésiens et les néo-classiques. Dans les MDD, on retrouve cette notion d'enclave. L'hypothèse qui y est faite d'un accroissement des revenus extérieurs suite à un choc exogène positif qui affecte le budget de l'Etat découle d'une définition des activités extractives comme enclaves. Dans ce cas, « l'effet dépense » est à même, à lui seul, de déclencher une situation de type Dutch disease⁸.

Quant à la notion de comportements rentiers⁹, elle est souvent utilisée dans les analyses relevant d'écoles de pensée différentes. La notion se retrouve aussi, bien qu'implicitement, dans les MDD. En effet, l'idée selon laquelle il serait préférable de stériliser volontairement la rente par un placement à l'étranger renvoie à celle de seuil dans l'absorption des revenus supplémentaires.

Enfin, la notion de capacité d'absorption découle d'une question fondamentale : jusqu'à quel point peut-on investir productivement ? Utilisée fréquemment dans les analyses keynésiennes, la

notion de capacité d'absorption de capital se retrouve aussi, bien qu'implicitement, dans les MDD. En effet, l'idée selon laquelle il serait préférable de stériliser volontairement la rente par un placement à l'étranger renvoie à celle de seuil dans l'absorption des revenus supplémentaires.

1.3. Les effets du DD.

Le concept de « dutch Disease » est devenu un terme générique, renvoyant à l'idée de l'impact macroéconomique d'un choc externe positif. Il convient de préciser que la théorie distingue en fait l'impact d'un choc externe positif selon qu'il est anticipé comme permanent ou comme temporaire. Les MDD à proprement parler s'appliquent aux chocs anticipés comme permanents. En outre, l'origine du boom peut être multiple. Selon son origine, il aura un coût ou bien sera une aubaine¹⁰.

Il existe tout un ensemble de modèles de Dutch Disease. Dans l'impossibilité d'en exposer, ici, les différentes variantes, nous nous contenterons d'évoquer les effets d'un boom externe tels qu'ils sont formulés dans le modèle de référence de Corden (1984), version approfondie du modèle Corden-Neary (1982)¹¹.

L'analyse se situe dans le moyen terme. Seul le facteur travail est supposé mobile, les autres facteurs de production sont supposés spécifiques à chacun des trois secteurs. Le capital est internationalement immobile et les stocks de facteurs sont fixes, mais leurs prix flexibles.

Pour Corden (1984), un boom sectoriel entraîne deux principaux effets réels, « effet mouvement des ressources » et « effet dépense », qui vont se manifester sur le marché des biens et sur le marché des facteurs.

- *L'effet mouvement des ressources :*

Cet effet apparaît lorsque surgit un boom sectoriel¹². A la suite du boom, le produit marginal du travail augmente dans le secteur concerné, de sorte qu'à salaire constant en termes de biens échangeables, la demande de main d'œuvre dans ce secteur croît, d'où un transfert de main d'œuvre vers celui-ci. C'est ce que Corden et Neary (1982) appellent « l'effet de déplacement de ressources ».

Sur le marché des biens, l'effet de déplacement de ressources engendre une diminution de la production des services et de produits manufacturés. Un excès de demande dans les secteurs produisant ces derniers va s'en suivre. Le taux de change réel va s'apprécier pour éliminer l'excès de demande dans le secteur des biens non-échangeables.

- *L'effet dépense :*

Suite à un boom sectoriel, un « effet dépense » se produit si une certaine part du surcroît de revenu généré est dépensée, soit directement par les titulaires, soit par l'Etat. Au niveau de prix relatifs initial, le boom va entraîner une augmentation de la demande de biens non-échangeables. Dans ces conditions, si l'élasticité-revenu de la demande pour les biens du secteur des biens non-échangeables est supérieure à l'unité, le prix de ces biens va croître relativement à celui des biens échangeables.

L'effet de dépense, lié à l'augmentation du revenu disponible, entraîne ainsi une augmentation de la demande, laquelle induit une appréciation du taux de change réel¹³. La demande de travail dans le secteur des biens non-échangeables va augmenter et, l'offre de travail étant fixe, ce secteur va drainer une partie de la main-d'œuvre de celui des biens échangeables. Ce dernier voit donc sa production diminuer et son coût du travail en termes de biens échangeables augmenter. Si le secteur des biens échangeables est le secteur manufacturier, alors un choc positif externe induit, à travers l'effet de dépense, une désindustrialisation.

Notons aussi que le supplément de demande de biens échangeables, engendré par l'effet de dépense lorsque ces biens sont « ordinaires », ne peut être satisfait par la production locale. D'où le recours à l'importation ; ce qui entraînera une augmentation des importations nettes de biens échangeables.

Au plan de la répartition sectorielle, les deux effets (dépense et déplacement de ressources) réduisent les revenus réels du facteur spécifique du secteur non boomier¹⁴ ; ce qui, il convient de le

rappeler, constitue le problème essentiel du DD. Le secteur des biens échangeables voit, dans tous les cas de figure, sa production chuter alors que celle du secteur des non-échangeables peut croître ou décroître¹⁵.

Un cas particulier mérite d'être souligné : c'est celui d'un boom pétrolier lorsque le secteur pétrolier n'emploie pas un facteur mobile dans le reste de l'économie, ce qui signifie que ce secteur constitue une enclave pure. Dans ce cas, le seul effet à l'origine du DD est « l'effet dépense ». Le mécanisme clé de la réallocation des ressources est l'appréciation réelle : si une partie des revenus du secteur pétrolier est affectée à l'achat des biens non-échangeables, le produit du secteur des biens non-échangeables sera finalement plus élevé qu'antérieurement.

En conclusion, l'intérêt majeur des MDD réside dans la manière dont sont mobilisés les instruments d'analyse pour comprendre les effets d'un boom sur l'allocation des ressources, la distribution factorielle des revenus et le taux de change réel.

2. L'économie algérienne se reconnaît-elle dans le modèle du « syndrome hollandais » ?

L'économie algérienne est-elle victime du « syndrome hollandais » ? A cette question, que nombre d'auteurs se sont posés¹⁶, de manière récurrente pour certains, la réponse n'est cependant pas simple. La raison, comme nous le verrons, en est que, « morphologiquement », l'économie algérienne présente en effet tous les symptômes du syndrome, mais pas ses mécanismes.

Le déclin industriel, principal symptôme du syndrome, est un phénomène que les statistiques font apparaître. Une vérification empirique du syndrome, en comparant l'évolution des termes de l'échange avec celle du taux de change effectif durant la période de boom, montre cependant une absence manifeste des mécanismes de la maladie. D'où des questionnements sur l'opportunité de recourir à des grilles d'analyse autres que la théorie du DD pour expliquer le phénomène de la désindustrialisation (Sid Ahmed, 1991, 1987).

2.1. Du déclin de l'industrie.

Le déclin du secteur industriel manufacturier est le phénomène qui caractérise le mieux la trajectoire économique du pays durant les deux dernières décennies¹⁷. Source de croissance à long terme, le secteur manufacturier a vu sa contribution relative au PIB décroître. De 15 % en 1990, la part du PIB manufacturier dans le PIB total est passée en dessous de 10 % depuis 1997, pour atteindre en 2004 moins de 06 %.

Depuis 1990, ce secteur est donc sur une dynamique récessive, notamment dans le secteur public qui, en dépit des mesures d'assainissement dont il n'a cessé de bénéficier, n'a pu endiguer cette descente aux abîmes. L'embellie financière des années 2000 ne semble pas avoir eu des effets sur cette dynamique régressive puisque ce secteur continue à enregistrer des taux de croissance négatifs (tableau ci-dessous). Le secteur privé n'est pas en reste puisque celui-ci enregistre des performances tout à fait modestes¹⁸.

Tableau n° 1 : Croissance hors hydrocarbures (2001-2007) (En %).

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Croiss. hors hydrocarbures	5	6	6	6.2	4.7	5.3	6.3	6.1
Croiss. manufacturière publique	-1	-1	3.5	-1.3	-4.5	-2.2	-6.5	-

Source: ONS.

En somme, le secteur manufacturier est loin de constituer un moteur de la croissance. Celle-ci demeure très dépendante des performances du secteur des hydrocarbures et de celle des services. Ainsi, à titre d'illustration, 50 % de la croissance enregistrée en 2005 était l'œuvre du secteur des hydrocarbures, 35 % des services, 12 % de l'agriculture et seulement 2.5 % était générée par

l'industrie manufacturière (Djoulfelkit-Cottenet, 2008), chiffres qui reflètent, globalement, la structure sectorielle du PIB durant cette même année 2005.

Par ailleurs, une comparaison internationale, avec des pays voisins, prenant en considération la contribution du secteur industriel à la croissance permet de montrer que l'Algérie est l'un des rares pays en développement qui a connu une forte chute de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée globale¹⁹.

Tableau n° 2 : Contribution des industries manufacturières à la valeur ajoutée globale
(En %).

	1990	1995	2005
Algérie	15.0	11.7	5.3
Tunisie	16.9	18.8	17.8
Egypte	17.8	17.4	18.9
Turquie	19.5	20.6	13.3

Source: FMI.

En termes de produit industriel par tête, l'Algérie est passée, ces dernières années, à la dernière place des trois pays du Maghreb (Benachenhou, 2009).

L'analyse des performances sectorielles confirme le recul considérable de l'industrie.

Ainsi, dans le secteur public industriel, le marasme est manifeste. En termes réels, celui-ci s'exprime par une baisse continue et ininterrompue de la production industrielle. A titre d'illustration, les données statistiques de l'ONS relatives à l'évolution de l'indice de la production industrielle montrent qu'en 2008, la production des industries manufacturières ne représente plus qu'un peu plus de la moitié de celle de 1989. Selon A. Benachenhou (2009), durant l'année 2006, l'industrie hors hydrocarbures a produit, en termes constants, pratiquement la même valeur que celle produite en 1983.

Le déclin du secteur public s'exprime aussi au travers de la baisse de sa contribution en termes d'emplois. En 2007, les entreprises publiques industrielles et commerciales ne représentent que 03 % de l'emploi total.

La désindustrialisation à laquelle nous assistons dans le secteur public n'a pas été contrebalancée par le secteur privé, en dépit du dynamisme qu'on lui prête et du potentiel qu'on lui attribue habituellement. Essentiellement présent dans les activités naturellement peu ouvertes à la concurrence étrangère (c'est-à-dire, pour reprendre la terminologie de la théorie du DD, le secteur des biens non échangeables) et où les délais de récupération sont très courts, le secteur privé est peu présent dans l'industrie manufacturière, où seulement un tiers (1/3) des entreprises opèrent²⁰.

Outre le déclin du secteur industriel, principal symptôme de la maladie hollandaise, on observe :

- Une croissance vigoureuse du secteur minier (hydrocarbures) ; celui-ci ayant mobilisé des investissements de l'ordre de 21 milliards de \$ entre 2000 et 2005, de 32 milliards de \$ entre 2005 et 2009. En termes de recettes d'exportation, les années 2000 se caractérisent par l'avènement d'un boom, sous forme d'aubaine, conséquence du raffermisssement soutenu et durable des prix du pétrole sur le marché mondial. Depuis 1999, les recettes pétrolières du pays n'ont cessé de croître, pour atteindre un pic jamais égalé en 2008.

Tableau n° 3 : Recettes pétrolières (1999-2009)
(En Mds de US \$).

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
12	20	22	19	24	32	45	54	59	77	40

Source: *Banque d'Algérie*.

- Un dynamisme appréciable des secteurs des services, bâtiment et travaux publics et énergie. Ce dynamisme s'explique grandement par la disponibilité de financements importants, apportés par le secteur des hydrocarbures par le biais de la fiscalité pétrolière.

Tableau n° 4: Croissance du PIB par secteurs d'activité
(1990-2008) (En %).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hydrocarbures	4.9	-1.6	3.7	8.4	3.3	5.8	-2.5	-0.9	-2.3
Agriculture	-5.0	13.2	-1.3	17	3.1	1.9	4.9	5.0	-5.3
Energie, Eau	2.4	5.0	4.3	6.6	5.8	9.5	3.4	6.0	-
Ind.manufact. publique	-1.9	-1.3	-1.0	-3.3	-1.3	-4.5	-2.2	-6.5	-
Ind. sect. privé	5.3	3	6.6	2.9	2.5	1.7	2.1	3.2	-
BTP	5.1	2.8	8.0	5.5	8.0	7.1	11.6	9.8	9.8
Services	2.1	6.0	5.3	4.5	4.0	3.0	3.1	6.5	7.8

Source: *Banque d'Algérie et ONS*.

L'ensemble des éléments qui précèdent font dire à Benabdellah (2006) que l'économie algérienne présente, ces dernières années, une configuration sectorielle de plus en plus conforme à celle qui est décrite par la théorie du dutch disease²¹.

Selon l'auteur, la libéralisation des prix, l'ouverture du commerce extérieur et la convertibilité courante du dinar ont contribué conjointement à faire émerger une configuration qui tend, sans toutefois les atteindre, vers les hypothèses du modèle du dutch disease (Benabdellah, 2006).

2.2. Vérification empirique.

Le déclin du secteur manufacturier, dans un contexte de boom, signifie t-il pour autant que c'est le mécanisme décrit par la théorie du syndrome hollandais qui en est à l'origine ? A ce stade de l'analyse, il nous semble opportun de faire passer la réponse à la question par l'examen de l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), seul canal d'action du dutch disease²².

Selon les statistiques du FMI²³, il semble que l'on ne puisse manifestement parler de dutch disease puisque le taux de change effectif réel a suivi, tout au long de cette période de boom, une tendance à la baisse tandis que les termes de l'échange n'ont cessé de croître.

A titre d'illustration, entre 1999 et 2006, le TCER s'est déprécié d'environ 20 % alors que les termes de l'échange ont augmenté. Il n'y a donc, à l'évidence, pas de relation entre l'évolution des termes de l'échange et celle du taux de change réel²⁴.

Une telle situation (paradoxe) s'explique par le fait que le TCER ne constitue pas, dans la pratique, un élément déterminant la politique de change. Cette dernière se traduit, par ailleurs, par une accumulation sans précédent des avoirs extérieurs bruts (réserves de change) à la Banque centrale²⁵.

S'il en est donc ainsi, c'est parce qu'un facteur d'ordre institutionnel, en l'occurrence la politique de change, a agi pour contrecarrer le scénario auquel nous aurions sans doute assisté si l'on était en présence d'une situation où la détermination du taux de change est laissée au libre jeu des forces du marché²⁶.

Ceci nous amène à considérer la dimension institutionnelle du problème de la désindustrialisation à laquelle nous assistons dans la majeure partie des pays à régime rentier en général et en Algérie en particulier.

Un tel constat statistique nous dispense par ailleurs de trop nous attarder sur la question de savoir si le boom des années 2000 a un quelconque effet sur le secteur manufacturier, dont on sait que la productivité est pour le moins médiocre, en empêchant que les sources d'accumulation à long terme n'y apparaissent ; l'examen de la structure sectorielle de la croissance montre en effet que celle-ci est essentiellement l'œuvre du secteur en boom.

2.3. Critique des MDD.

Au vu de ce qui précède, il nous semble qu'il y a nécessité de recourir à une autre approche pour analyser les facteurs de blocage sur lesquels butent le développement de l'industrie manufacturière. La nouvelle approche devrait permettre de dépasser le cadre restrictif des hypothèses des MDD. De ce point de vue, l'approche en termes d'institutions offre une grille de lecture fort intéressante. D'abord parce qu'elle permet de fournir des éléments d'explication pertinents sur la trajectoire prise par l'histoire de l'industrialisation en Algérie, des débuts jusqu'à nos jours. Ensuite parce que, par rapport aux MDD, une approche par les institutions présente l'avantage d'avoir une portée plus générale. Si l'on se réfère à la typologie des institutions établie par la théorie de la régulation, il est en effet aisé de remarquer que le phénomène du syndrome hollandais correspond en fait à une configuration particulière de la combinaison institutionnelle d'ensemble, particularité qui se lit notamment au niveau du mode d'insertion internationale à travers la politique de change.

Concernant le premier aspect, il semble bien que seul le facteur institutionnel est à même d'expliquer la trajectoire suivie par l'industrialisation durant les années 70. L'industrie a connu, durant cette phase que nous qualifions d'« étatiste » en référence à la configuration institutionnelle d'ensemble marquée par la prédominance de la volonté « subjective » de l'Etat dans la conduite du processus d'accumulation, une formidable croissance qui, du point de vue de la théorie du dutch disease, semblerait paradoxale lorsque l'on sait que c'est le boom du secteur des hydrocarbures qui a rendu cela possible. L'industrialisation du pays, entendue ici dans son sens morphologique, fut entreprise dans un contexte très éloigné des hypothèses du modèle du dutch disease puisque, comme le souligne à juste titre Benabdellah (2006), la distinction habituellement opérée entre biens échangeables et non échangeables et sur laquelle est bâtie toute la structure du modèle, n'a aucune signification dans une économie où l'Etat détient le monopole absolu sur l'activité intérieure et sur le commerce extérieur.

Quant au second aspect, à savoir la portée plus générale d'une approche en termes d'institutions, il est clair que le caractère spécifique de la configuration institutionnelle à laquelle renvoie implicitement le modèle du dutch disease, à savoir une petite économie ouverte, non contrôlée²⁷, insérée par l'industrie dans la DIT²⁸..., ne permet pas d'envisager, dans le cadre du modèle, d'autres situations différentes, qui présentent des configurations institutionnelles multiples. En identifiant clairement un ensemble de formes institutionnelles à partir desquelles une typologie des situations concrètes peut être construite, l'approche en termes de régulation, pour ne prendre que cette approche, offre une grille de lecture qui permet d'intégrer la diversité des situations dans

l'explication du phénomène de la désindustrialisation, observé dans les pays à régime rentier d'accumulation.

Ainsi, la désindustrialisation ne saurait être réduite à un phénomène dont l'origine est l'appréciation du taux de change effectif réel. Par-delà les aspects liés au déroulement séquentiel du DD et aux mécanismes de transmission entre booms de ressources pétrolières et mauvaises performances du secteur manufacturier, il convient de souligner que la théorie du DD, qui continue encore de nos jours de servir de grille dominante pour appréhender la question de l'industrialisation, et partant, de l'accumulation, dans les pays rentiers, pêche, tout comme la théorie de l'équilibre général, par le fait qu'elle évacue totalement le rôle des institutions.

Il y a cependant lieu de remarquer à cet égard que, bien que de filiation néo-classique, la théorie du DD n'en préconise pas moins une stérilisation, mesure qui nécessite une intervention de l'Etat, d'une partie des ressources du boom pour endiguer la menace de la désindustrialisation²⁹.

De ce point de vue, il semble manifestement que le nouveau mode de régulation qui s'est mis en place en Algérie ces dernières années se caractérise par une incohérence dans la mesure où, au moment où certaines de ses configurations partielles tendent effectivement à contenir le phénomène décrit par le modèle (manipulation du taux de change nominal de manière à stabiliser le TCER, placement à l'étranger d'une partie des surplus pétroliers), d'autres, au contraire, tendent à le libérer (ouverture extérieure, démantèlement tarifaire, ...)³⁰. Il s'agit là d'une considération importante sur laquelle l'analyse ne saurait faire l'impasse lorsque l'on examine la question de la cohérence du nouveau mode de régulation.

Nous terminons par rappeler l'idée essentielle que le DD n'est pas une fatalité. L'expérience montre aujourd'hui que les avantages comparatifs liés aux ressources naturelles ne bloquent pas la construction d'autres avantages comparatifs (Benabdellah, 2006). Beaucoup parmi les pays agro-industriels ont su, à partir de ressources de l'agriculture, installer une industrie manufacturière compétitive³¹, d'autres pays ont su, à partir de ressources minières, enclencher un mouvement de diversification de leurs exportations (Iran, Indonésie). Que les expériences se traduisent par un échec cuisant dans la majeure partie des cas ou par un succès, ce qui est moins fréquent, dans d'autres cas, les études empiriques (Eifert B., A. Gelb et N.B. Tallroth, 2003) tendent de plus en plus aujourd'hui à souligner le rôle majeur que jouent les médiations institutionnelles pour expliquer la diversité des trajectoires nationales dans la mobilisation des ressources minières à des fins de développement économique. Ces études montrent que la rente externe n'est ni une malédiction, ni une bénédiction pour le pays qui en bénéficie. Tout dépend en fait de la nature et du contenu des arrangements institutionnels qui encadrent sa mobilisation.

D'une manière générale, il est aujourd'hui admis (Sid Ahmed, 1991) qu'un processus de régulation volontariste a la vocation de contrer le phénomène du syndrome hollandais. Un tel processus, conditionné par l'existence d'une volonté, partagée par l'ensemble des acteurs économiques, d'œuvrer pour l'instauration d'une économie productive compétitive, doit conduire l'Etat à engager un ensemble de dépenses génératrices d'externalités positives pour l'ensemble de l'économie. Il s'agit des dépenses d'éducation, de formation, de santé, de recherche et développement, ainsi que des dépenses d'infrastructures. De telles dépenses sont de nature à augmenter la compétitivité de l'économie nationale, contrebalançant ainsi un des effets négatifs du DD, à savoir la baisse de la compétitivité de l'industrie manufacturière locale.

Dans le contexte qui est celui de l'économie algérienne où les sources de la croissance ne sont pas encore présentes dans le secteur manufacturier³², l'impact négatif de la rente pétrolière sur la croissance à long terme réside justement dans le fait qu'elle empêche que ces sources de croissance n'apparaissent, notamment dans le secteur industriel. Le rôle de l'Etat, dans ces conditions, est de veiller à ce que l'allocation des ressources profite davantage aux secteurs productifs, et plus particulièrement le secteur manufacturier.

Conclusion.

La théorie du dutch disease est un passage obligé lorsque l'on se propose d'étudier les blocages auxquels l'industrialisation est confrontée dans les économies rentières. Cependant, la pertinence du recours à cette théorie se trouve souvent contrariée par le caractère contraignant de ses hypothèses qui, confrontées à l'« impureté » des situations concrètes, semblent loin de correspondre à la réalité économique étudiée. Appliquée au contexte de l'économie algérienne, la théorie se révèle, en dépit de la présence morphologique de tous les symptômes qu'elle décrit, statistiquement inapte à expliquer le phénomène de la désindustrialisation. Cette dernière semble davantage relever d'une dynamique institutionnelle que d'une mécanique par trop abstraite.

Références bibliographiques.

ADDI L., 1991, *L'impasse du populisme*, ENAL, Alger.

AMAROUCHE A., 2006. *Etat-Nation et économie de rente en Algérie, essai sur les limites de la libéralisation*, Thèse de doctorat d'Etat, Institut National de Planification et de Statistique, Alger, novembre.

BELLAL S., « *Une approche régulationniste de la désindustrialisation en Algérie* », Les Cahiers du CREAD, numéro 95, juillet 2011, pages 27-52.

BELLAL S., « *Le syndrome hollandais en Algérie : un débat d'actualité ?* », Le Quotidien d'Oran, édition du 13/10/2010.

BENABDELLAH Y., 2006. « *Croissance économique et dutch disease en Algérie* », Cahiers du CREAD, n° 75, Alger, pp. 09-41.

BENABDELLAH Y., 1999, *Economie rentière et surendettement - spécificités de l'algerian disease*, Thèse de doctorat (NR) en sciences économiques, soutenue le 28 juin 1999 à l'université Lumière-Lyon 2.

BENABDELLAH Y., 1999b, « *Ajustement structurel et nouveau statut de la rente pétrolière en Algérie* », Cahiers du CREAD, n° 46-47, 4^{ème} trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999, Alger, pp. 57-66.

BENACHENHOU A., 2009, « *Keynes est mort* », dans le quotidien El Watan du 20 et 21 janvier 2009.

BOUDJEMA R., 2011, *Economie du développement de l'Algérie 1962-2010*. Dar-Al-Khaldounia, Alger.

CHAVANCE B., 2007, *L'économie institutionnelle*, La découverte, Paris.

CORDEN W. M., 1984, « *Booming sector and Dutch Disease: economics surveys and consolidation* », *Oxford Economic Papers*, vol. 36, n° 1, mars.

CORDEN W. M. et J. P. NEARY 1982, « *Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy* », *The Economic Journal*, Vol. 92, N° 368, décembre 1982, pp. 825-848.

DAHMANI A., 2004, « *La persistance de l'économie rentière ou la malédiction du pétrole en Algérie* », in *Le Quotidien d'Oran* du 28/01/2004.

DJOUFELKIT-COTTENET H., 2008. « *Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie* », Agence Française de Développement, Document de travail, n° 64, juin.

DJOUFELKIT-COTTENET H., 2003, *Booms de ressources exogènes et développement manufacturier en Egypte : l'illusion du syndrome hollandais*. Thèse de Doctorat (NR) en Sciences Economiques, soutenue au C.E.R.D.I. (Univ. D' Auvergne Clermont-Ferrand I).

EIFERT B., A. GELB et N. TALLROTH, 2003, « *Gérer la manne pétrolière – Les raisons de l'échec de la politique économique de certains pays exportateurs de pétrole* », *Finances & Développement*, mars, pp. 40-44.

HUGON P., 2006, *L'économie de l'Afrique*, La découverte, Paris.

NEMOUCHI F., 2005, « *L'économie algérienne et le « syndrome hollandais »* », in *Le Quotidien d'Oran*, n° 3262 du 15/09/2005.

NORTH D., 2005, *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation. Traduit de l'anglais par Michel Le Séac'h. Titre original: *Understanding The Process of Economic Change*, Paris.

SID AHMED A., 1991, « *Rente pétrolière : quelques problèmes théoriques* », dans Beauge G. et F. Buttner (sous la dir.), *Les migrations dans le monde arabe*, éd. du CNRS, Paris.

SID AHMED A., 1990, *Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles*, Tome 2, Publisud, Genève.

SID AHMED A., 1987. *Du "Dutch disease" à "l'OPEP disease". Quelques considérations théoriques autour de l'industrialisation des pays exportateurs de pétrole*, *Revue Tiers-Monde*, n°112, octobre - décembre 1987.

SID AHMED A., 1983, *Développement sans croissance : l'expérience des économies pétrolières du Tiers-Monde*, Publisud, Paris.

TALHA L., 2001, « *Le régime rentier à l'épreuve de la transition institutionnelle : l'économie algérienne au milieu du gué* », dans MAHIOU A. et HENRY J.R. *Où va l'Algérie?*, Karthala, Paris, pp 125-160.

YACHIR F., 1990. « *L'ajustement structurel dans le tiers-monde* ». *Cahiers du CREAD*, n° 21, 1^{er} trimestre 1990, Alger, pp. 15-41.

Notes :

¹ L'expression est de C. Ominami (1986). Le terme de « pétrolarisation » (ou « pétrolisation ») peut être considéré comme équivalent à celui de Dutch Disease, ce dernier ayant cependant une portée beaucoup plus large puisqu'il fait référence aux situations qui découlent de l'exportation d'autres produits de base.

² Cette théorie sert présentement de grille de lecture à de nombreux économistes, ainsi qu'à la Banque Mondiale et au FMI pour expliquer la « désindustrialisation » des pays développés ou en développement, ayant connu des chocs externes positifs.

³ Par « chocs exogènes positifs », il faut entendre les chocs qui découlent de l'environnement international et qui se traduisent, pour le pays bénéficiaire, par un accroissement des revenus extérieurs.

⁴ En raison de l'usage fréquent qui en sera fait, les expressions « dutch disease » et « modèles du dutch disease » seront souvent remplacées dans la suite par les abréviations « DD » et « MDD », respectivement.

⁵ Pour les partisans de cette théorie – S. Amin, C. Furtado, A. Gunder Frank, R. Prebisch, W. Singer ... – les modalités de l'échange international, maîtrisées par le centre, contribuent au renforcement de la division internationale du travail, à un accroissement des inégalités internationales et à la dépendance des pays de la périphérie. Tout l'effort théorique de ces auteurs vise à montrer l'impossibilité d'un développement économique dans le contexte d'un capitalisme dépendant. La mise en évidence du caractère stagnationniste du capitalisme dépendant est l'objectif ultime de la théorie.

⁶ Le théorème de Rybczynski peut s'énoncer comme suit : à termes de l'échange constants, lorsqu'un des facteurs s'accumule, il y a réduction absolue de la production de biens utilisant ce facteur de façon moins intensive, tandis que la production des bien utilisant ce facteur intensivement augmente plus que proportionnellement à l'accroissement du revenu.

⁷ La notion d'enclave renvoie à l'idée que l'industrie extractive est, dans les pays du tiers-monde, une activité enclavée dans la mesure où ses effets d'entraînement sur le reste de l'économie sont faibles, voire inexistants.

⁸ Ce cas de figure constitue, en fait, un cas particulier des MDD.

⁹ La notion de comportements rentiers fait référence à l'idée d'une substitution des comportements d'accès aux revenus liés à l'apparition d'une rente aux comportements fondés sur la production.

¹⁰ Un boom ayant un coût est généralement sectoriel. Il est lié à l'augmentation de l'offre dans un secteur particulier d'exportation. Ce type de booms implique une utilisation accrue des ressources domestiques. Un boom est par contre une aubaine lorsque le supplément de devises « tombe du ciel », et qu'il n'implique pas l'utilisation accrue des ressources domestiques. Il peut alors se présenter sous la forme d'un boom de transferts sans contrepartie ou bien d'un boom d'exportation dans un secteur n'utilisant que très peu de ressources domestiques, tel le secteur pétrolier.

¹¹ Ce choix se justifie par le fait qu'il correspond le mieux au cas qui nous intéresse puisque le cadre d'analyse est celui d'une économie ouverte, preneuse de prix et où les produits du secteur manufacturier sont supposés être échangeables ou exportables.

¹² Cet effet a peu de chance de se produire dans le cas d'une aubaine, à moins de considérer que celle-ci va à son tour provoquer un boom dans un secteur productif.

¹³ Il convient de rappeler les définitions respectives du taux de change réel (TCR) et du taux de change effectif réel (TCER). L'indice du taux de change réel (TCR) se définit comme suit :

$$TCR = (P_i/P_d)(R/R_0) ; \text{ où :}$$

P_i : indice des prix des biens internationaux (biens échangeables) à l'étranger ;

P_d : indice des prix domestiques dans le pays considéré ;

R_0 : le taux de change nominal de la période de base ;

R : le taux de change nominal bilatéral.

Le TCR est un indicateur utile des comparaisons bilatérales de taux de change et de prix. Son inconvénient est qu'il n'englobe pas l'ensemble des relations commerciales d'un pays. C'est pourquoi on définit un indice de taux de change effectif réel (TCER) :

$$TCER = (P_i/P_d).n$$

Où n est l'indice du taux de change effectif nominal, ce dernier étant la moyenne pondérée des indices de taux de change nominaux.

Lorsque le TCER s'apprécie (c'est-à-dire baisse), cela signifie, en l'absence de variation du taux de change effectif nominal, que les prix domestiques montent plus vite qu'à l'étranger. Ceci équivaut à une perte de compétitivité de l'économie et la balance commerciale se dégrade.

¹⁴ Autrement dit, la profitabilité du secteur manufacturier (secteur non boomier) diminue de façon absolue. Dans le cas d'une aubaine, n'entraînant qu'un effet dépense, la profitabilité du secteur manufacturier diminue relativement au secteur non-échangeable (Corden et Neary, 1982).

¹⁵ Soulignons que pour Corden, le secteur en retard peut produire à la fois des « exportables » qui ne font pas l'objet d'un boom et des « importables ». Ce secteur ne recouvre pas obligatoirement la seule industrie manufacturière.

¹⁶ Voir Amarouche (2006), Benabdellah (2006), Djoufelkit-Cottenet (2008), Sid Ahmed (1991, 1987), Talha (2001), pour ne citer que quelques-uns.

¹⁷ En effet, l'évolution du produit manufacturier permet de fournir, à elle seule, l'indication la plus fiable sur la trajectoire économique d'un pays. Ainsi, la crise, quand elle se produit, se traduit toujours par le ralentissement de la croissance ou une contraction du produit manufacturier. Le recours à cet indicateur industriel pour repérer la dynamique de croissance s'explique entre autres par le fait que c'est le plus sûr et le plus homogène, mais aussi parce que le PIB (ou le PNB) n'a pas un sens évident puisque celui-ci mesure surtout l'intensité des échanges marchands et salariaux. La littérature sur la Comptabilité nationale regorge de paradoxes qui en résultent.

¹⁸ Selon des données du Plan, citées par A. Bouzidi dans un article paru dans le quotidien « Le Soir d'Algérie », édition du 30/01/2008, la croissance réalisée par l'industrie privée a été en moyenne de +10 % par an durant la période 1996-2000 alors que, sur la période 2000-2006, elle n'est plus que de 2 % en moyenne annuelle.

¹⁹ Il convient de préciser ici, au risque de noircir davantage le tableau, que dans le secteur industriel hors hydrocarbures sont comptabilisées des branches telles que « énergie, mines et carrières ». Selon les données de l'ONS, ces dernières ont vu leurs poids dans la production industrielle passer de 8 % en 1989 à 16 % en 2000 et 19 % en 2005. En d'autres termes, la régression de la production des industries manufacturières est beaucoup plus importante que celle du secteur de l'industrie dans sa globalité.

²⁰ Il convient également de remarquer que la présence du secteur privé dans l'industrie manufacturière est essentiellement concentrée dans l'agroalimentaire, les textiles et cuirs.

²¹ Nous nous intéresserons ici aux années 2000 car elles correspondent à la période où le déclin industriel s'est accentué, dans un contexte d'ouverture accélérée de l'économie, ce qui, du point de vue du déroulement des événements, correspond parfaitement aux hypothèses du modèle. La théorie du syndrome hollandais ne nous semble pas applicable aux booms des années 70 et 80 puisque, durant cette période, le secteur manufacturier est fortement protégé et l'économie contrôlée, ce qui va à l'encontre d'une des hypothèses essentielles du modèle, à savoir une économie ouverte.

²² Il n'est pas inutile de rappeler ici que dans la théorie du dutch disease, le recul du secteur manufacturier s'opère par le biais exclusif d'un canal de transmission, à savoir l'appréciation du taux de change effectif réel, laquelle induit une modification des prix relatifs en

faveur des secteurs non échangeables (services) au détriment des secteurs échangeables non concernés par le boom (industrie manufacturière et agriculture).

²³ Voir rapports annuels au titre de l'article IV.

²⁴ Pour Benabdellah (2006), cela est dû au fait que la Banque d'Algérie réprime systématiquement le surplus de devises par des mesures de stérilisation afin de couper le canal de transmission entre l'offre de monnaie et le taux de change.

²⁵ Remarquons aussi qu'une telle politique a l'avantage de permettre (du moins théoriquement) d'atténuer le degré d'exposition du secteur productif local à la concurrence externe, bien que celui-ci ne pèse pas beaucoup dans l'économie nationale.

²⁶ Dire cela, c'est, de toute évidence, reconnaître la validité de la théorie du dutch disease dans le cadre, restreint, de ses hypothèses. En effet, envisager que le taux de change et tous les autres prix soient déterminés par le libre jeu des forces du marché revient à admettre la possibilité que le TCER s'apprécie, ce qui est conforme aux hypothèses de la théorie.

²⁷ En particulier dans le domaine des changes.

²⁸ En effet, comme le note, non sans raison, Amarouche (2006), la théorie du DD présuppose implicitement l'existence d'un certain niveau d'industrialisation du pays et que celui-ci s'insérait, jusqu'à la survenue du boom minier, dans la DIT par ses exportations de produits manufacturés (biens échangeables). D'un point de vue méthodologique, cela ne nous semble cependant pas constituer une limite majeure puisque, dans le cas des pays qui ont entrepris de s'industrialiser comme l'Algérie, le syndrome peut se manifester par le fait qu'aucun processus productif ne parvient à exporter. C'est là, en effet, une caractéristique spécifique du secteur non pétrolier, caractéristique observée aussi bien durant la phase volontariste que durant la période récente de libéralisation.

²⁹ Outre la désindustrialisation, la littérature économique identifie d'autres effets liés aux booms exogènes, effets qui renvoient davantage à des mécanismes institutionnels qu'à celui sur lequel est fondé le modèle du DD. Ainsi, le boom de ressources minières conduit à consolider le rôle de l'Etat dans des situations de rentes centralisées ; favorise l'émergence de comportements rentiers dans la population, avec l'octroi de subventions importantes à la consommation ; stimule la création de nombreux emplois artificiels (notamment dans la fonction publique) ; pousse à l'émergence d'entrepreneurs parasitaires, articulés sur la rente ; induit une accélération des importations de toute nature... (Sid Ahmed, 1987).

³⁰ C'est sans doute ce qui pousse Benabdellah (2006) à se demander si, finalement, la réforme économique n'a pas eu pour effet de libérer le phénomène du DD, réprimé durant la période de l'économie administrée.

³¹ Les exemples de la Thaïlande et de la Malaisie sont souvent cités.

³² L'absence des sources de la croissance dans le secteur manufacturier signifie essentiellement que ce dernier ne parvient pas encore à se doter d'une dynamique propre qui soit autonome du secteur des hydrocarbures et de la sphère budgétaire.